ART. 7 N° AS3510

## ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

## **AMENDEMENT**

N º AS3510

présenté par M. Peytavie, M. Fournier, M. Iordanoff, Mme Laernoes, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

## **ARTICLE 7**

Supprimer les alinéas 64 à 83.

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les alinéas 64 à 83 ont pour objet de permettre aux fonctionnaires en catégorie active de rester en emploi jusque 70 ans, sur autorisation de leur employeur.

Le groupe Ecologiste étant opposé à la philosophie du travailler plus et longtemps, au détriment des corps, du temps et de la planète, l'objet du présent amendement est de supprimer ces dispositions.